

Règlement des TOP 100 - 2023

Les classements TOP 100 sont établis pour une **année civile** donnée selon les performances validées dans FFE Compet.

Ces classements s'effectuent :

- **en points** en CSO Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Classique Jeunes Poneys
- **en gains** pour toutes les autres disciplines

Epreuves prises en compte :

Epreuves surlignées en vert : participation obligatoire pour figurer dans le TOP 100.

Discipline	Epreuves prises en compte dans les classements
CSO Cycle Classique SF/AA <i>Classement en points</i>	Épreuves Qualification CSO SF/AA CIR CSO Cycle Classique Finale CSO Cycle Classique Hunter (1) 3 ans SFAA et candidats étalons (2) Étalons agréés (3)
CSO Cycle Classique ASB <i>Classement en points</i>	Épreuves Qualification CSO ASB CIR CSO Cycle Classique Finale CSO Cycle Classique Hunter (1)
CSO Cycle Libre <i>Classement en points</i>	CSO Cycle Libre 100% (20 points par sans faute) CSO Cycle Classique Formation 50% (10 points par sans faute) Hunter 1 ^{ère} prime=1 SF et 2 ^{ème} prime= ½ SF
CSO Cycle Classique Jeunes Poneys <i>Classement en points</i>	CSO Cycle Classique Jeunes Poneys 100% CSO Cycle Classique Jeunes Poneys Label 100% CSO Cycle Classique Formation 50% (épreuves au règlement) CSO Cycle Libre 50% (épreuves au règlement) Hunter 1 ^{ère} prime=1 SF et 2 ^{ème} prime= ½ SF
CCE Cycle Classique <i>Classement en gains</i>	CCE Qualification
CCE Cycle Libre <i>Classement en gains</i>	CCE Cycle Libre 100% CCE Formation 100% CCE Qualification 30%
CCE Jeunes Poneys <i>Classement en gains</i>	CCE Cycle Classique Jeunes Poneys CCE Cycle Classique Formation 100% CCE Cycle Libre 100%
DRESSAGE Cycle Classique	DR Qualification
DRESSAGE Cycle Libre	DR Cycle Libre
DRESSAGE Jeunes Poneys	DR Cycle Classique Jeunes Poneys

HUNTER	Hunter Chevaux et Poneys
ATTELAGE Qualification	Attelage Qualification
ATTELAGE Formation	Attelage Formation

Départage des ex-aequo :

Sur les classements TOP 100 de CSO, un premier **Départage des ex aequo** est réalisé selon le nombre de prime touchées par rapport au nombre de participation.

Exemple : En CSO, un cheval avec 8 sans faute sur 9 tours courus (88.90%) sera mieux classé qu'un cheval avec le même nombre de points mais avec 8 sans faute sur 10 (80%)

Un 2^{ème} départage des chevaux qui seraient encore ex-aequo est fait selon le nombre de primes obtenues dans la discipline sur l'année.

Exemple : En CSO, un cheval avec 8 sans faute sur 8 tours courus (100%) sera mieux classé qu'un cheval avec le même nombre de points mais avec 7 sans faute sur 7 (100%)

Statuts dérogatoires

(1) / Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves Style **Hunter** pour la qualification aux Finales de Saut d'Obstacles :

Des gains fictifs qualificatifs pour les Finales de CSO sont attribués comme suit :

- Les 1^{ères} primes de Hunter correspondent à un gain fictif d'une prime CSO Cycle Classique
- Les 2^{èmes} primes de Hunter correspondent à un gain fictif d'une demie prime de CSO Cycle Classique.

(2) - Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves régionales d'élevage **3 ans allures et saut montés** pour la qualification aux finales de saut d'obstacles à 4 ans :

Les 50% premiers poulains de chaque concours régional de 3 ans montés se verront allouer automatiquement **60 points qualificatifs** pour la Finale Nationale 4 ans

- Statut dérogatoire accordé aux mâles de 3 ans qualifiés pour le testage mais non approuvés : ils se verront allouer automatiquement **60 points qualificatifs** pour la Finale Nationale 4 ans (équivalent à un sans-faute)

(3) / Statut dérogatoire accordé aux mâles de 4 ans ayant été approuvés à la monte dans les stud-books SF/AA et ayant obtenu la confirmation de leur approbation à 3 ans dans le studbook Selle Français :

Pour être admis à la Finale Nationale le jeune cheval doit, à la veille des épreuves, avoir participé à au moins 4 parcours sur le circuit régional (Formation 1 ou 4 ans Qualification) et aux 2 épreuves d'un CIR ainsi qu'au 1^{er} temps de l'épreuve de Présentation : l'épreuve de modèle.

Cette dérogation ne concerne pas les mâles ayant obtenu un nombre de cartes de saillie limité.

(4) /Chevaux de 4/5/6 ANS inscrits en ITI

Statut dérogatoire accordé aux chevaux inscrits à titre initial ou à titre rétroactif aux Stud-book Selle Français ou Anglo-Arabe en cours de saison et ayant participé à des épreuves du Cycle Classique ASB :

Les gains acquis dans ces épreuves ASB seront convertis en gains **fictifs** SF/AA en se basant sur le montant de la prime distribuée dans l'épreuve SF/AA correspondante du même concours.

Propriétaires et Naisseurs

L'information du propriétaire et du naisseur est fournie par l'IFCE, si le propriétaire déclaré sur SHF.EU est différent du propriétaire, le classement ne fait état que des propriétaires officiels enregistrés par l'IFCE. Selon l'ID SIRE, il s'agira d'une personne physique ou morale.

Le département du naisseur ou du propriétaire est défini selon les données du SIRE, si le département affiché n'est plus exact, il faut que la personne mette à jour l'adresse sur le compte SIRE.

Les classements des propriétaires et des naisseurs sont pondérés selon le taux de propriété et de naissance fourni par l'IFCE.

Par exemple, un cheval a gagné 500 points mais il a 2 co-naisseurs à part égale, chacun d'eux se verra octroyer pour ce cheval 250 points.

QUOTAS

Les chevaux ou poneys qui auraient leur nombre de participations en rouge sont en dehors des quotas (minimum ou maximum) sur le circuit en question ou sur l'année.

Les chevaux SF/AA de 4 et 5 ans n'ayant pas passé la NEP (épreuve de modèle) lors d'un CIR seront exclus du classement à l'issue du dernier CIR.